

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] CONTRE le projet d'Arrêté préfectoral fixant une période complémentaire pour la vénerie sous terre du blaireau

**Date** :Mon, 15 Apr 2024 18:15:51 +0400

**De** :Laila Neuhausser

**Pour** :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Bonjour,

Il serait temps d'arrêter ces pratiques barbares. Je m'oppose fermement à ce projet d'arrêté préfectoral. Le déterrage des blaireaux est une atrocité, n'en soyez pas complice, interdisez-le au lieu de vouloir autoriser une période complémentaire !

Laila Neuhausser